

Échos du CE

28 juillet 2010

TED CONSOLIDE (MIS à fin juin)

[Business Line (BL) est MIS (Microwave & Imaging Sub-systems)]

Prises de commandes : le Médical à Moirans continue d'avoir une bonne tendance, y compris dans le conventionnel (IIR) chez Sirona, Philips et Siemens. Cependant un tassement est à prévoir au 2^{ème} semestre. On a pris aussi de l'avance sur les affaires qui concernent la BU LIS (Large Instrument for Science). A noter la bonne performance en Industriel à Thonon à la fois avec des commandes chez Huttinger, et les premiers effets de l'accord Richardson.

Chiffre d'affaire : Bon niveau dans le Spatial, MPS et de LIS à Vélizy, dans l'Industriel (HFI) et Télécom à Thonon et dans le Médical à Moirans.

L'**EBIT** est bon. La plus grosse part est faite par la BU Radiologie et le site d'Ulm en Allemagne.

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES RFM-VELIZY à fin juin 2010

Commandes juillet : en **Scientifique**, quatre protos du 2179, trois 2100 et trois 20700. En **Défense** cinq 4412, trois 3637 et des 1096, 1119, 1120, 1121, TV19349 qui sont le résultat de la mise en application par Thales des commandes terminales obligeant les clients à faire du stock.

Résultats : L'**EBIT** RFM est en dessous du budget. Cela est dû aux marges faibles, à de la non qualité, à des heures non productives en hausse de 30% notamment les temps de pause, les temps d'attente et la formation.

Retards : En **Gyrotron - Klystron**, 3 klystrons 1801, 2103A, et 2103C. En **Radar**, deux 3753, cinq 4021, deux 3634B, deux 3590B, un 4025, cinq 3664A, deux 3627, un 4412, quatre 4029, neuf 3880, trois 9140, cinq 2622, cinq 2608, cinq 2648 et cinq 3309. Au **Spatial**, treize JCSat13, deux INTELSAT22 et deux ATOP HJ11. A **MPS**, un 21913 et deux 24444. En **Télécom**, sept 4061, un 4034C et cinq RW4026. En **Horloge**, trente et un 13000. En **Magnétron**, un 3078, un 4016A et deux 1352.

CHIMIE - FERMETURE POUR MAINTENANCE

La Chimie sera fermée du 4 au 17 août 2010 inclus. L'ensemble des traitements sera assuré jusqu'au 3 août. L'activité peinture reste opérationnelle pendant la fermeture. Les travaux de maintenance concernent la réfection des collecteurs effluents entre l'atelier et la DETOX, les réseaux de ventilation et la maintenance préventive sur la machine de dégraissage Unitec.

Des actions ont été mises en place pour anticiper cette fermeture depuis début juin : approvisionnement de sous ensembles pour le montage tubes, commande de pièces à Ulm pour le Spatial. L'équipe a été renforcée par 3 personnes depuis mars et de 2 personnes en juin.

Commentaires CFDT : *la chimie est un passage incontournable dans la fabrication des tubes. Arrêter la chimie revient à arrêter l'usine. C'était un point dur au moment de la négociation sur l'aménagement du temps de travail où l'étalement des congés payés pouvait poser problème. La réussite de la fermeture va permettre de continuer l'étalement des congés pour les années à venir.*

POINT SUR LES INVESTISSEMENTS AU SPATIAL

L'activité spatiale est majeure pour le site de Vélizy. Les investissements sont donc importants. On parle d'un nouveau groupe de GP, du remplacement des bancs de recette à raison de 1 par an, donc d'une montée en puissance de la production de tubes. Seulement, tous les équipements (appareils de

mesures compris) sont sollicités 7 jours sur 7 et pratiquement 24h sur 24. A ce niveau de fonctionnement, l'usure est plus rapide. Et que dire du petit matériel démonté et remonté en permanence, manié par différents utilisateurs.

La Direction nous explique qu'il y a un budget investissement, regardé de près par André DEBAISIEUX et un budget « petit matériel » qui n'est apparemment pas utilisé et est à la charge du service. La Direction dénonce qu'il y ait beaucoup de casse, notamment au niveau des câbles et des détecteurs.

Commentaires CFDT : depuis 2009, nous intervenons régulièrement sur cette question du « petit matériel » qui empoisonne l'existence au quotidien des salarié(e)s du Spatial. Au moment de l'accord sur le travail du Week-end, nous avons demandé que les budgets soient à la hausse et que la Direction respecte ses engagements. Ce point est toujours d'actualité. Vu la quantité de plus en plus restreinte de petit matériel, son utilisation permanente, l'arrivée de nouveaux techniciens, la casse est indéniable et inéluctable. Car peu de nouveaux techniciens sont formés à leur utilisation. Si les bancs d'essais étaient tous pourvus en petit matériel (détecteurs, câbles hyper, multimètres) il y aurait moins de casse, car moins de manipulation. Il devient urgent que la Direction prenne « le taureau par les cornes » si elle veut augmenter la production de tubes !!

ORGANISATION MARKETING

On a toujours à l'esprit « Marketing et ventes », or ce sont aujourd'hui deux services séparés. Les ventes sont sous la responsabilité de Jean-Louis GAISLIN et le marketing sous la responsabilité de Paul MAISONNIER. Le départ soudain de Jean-Charles CHEN (Directeur Marketing RFM) interroge sur l'organisation de ce service. La Direction a présenté les responsabilités actuelles réparties en cinq domaines (industriel-broadcast-rayonX, spatial, science, défense et émetteurs) et une nouvelle organisation. André DEBAISIEUX, présent au CE, a dit que ce départ engendrait des difficultés mais que cela n'avait pas de rapport avec la nouvelle organisation présentée. D'ailleurs, le poste reste ouvert et la Direction recherche une candidature dans le Groupe. Cette nouvelle organisation aura trois pôles : DEF (Tubes RCA, Emetteurs MPS et Télécom), IBS (Industriel Broadcast Science) et Spatial (inchangé). La Direction explique que c'est pour s'adapter aux évolutions de nos activités, pour s'organiser au plus près des domaines et que cela sera applicable dès juillet avec une période de transition jusqu'à septembre.

Le marketing DEF sera organisé en 3 axes : ligne de produit, segment et support géographique de vente. La responsabilité sera assurée par Jérôme JEANROT.

Le marketing IBS sera organisé en 4 applications : Industriel (tubes HFI), le Broadcast (tubes TV et radio), l'Irradiation (klystrons faible puissance, source rayon X) et la Science (klystrons grande puissance, tubes céramique à grille). La responsabilité sera assurée par Jean-François CABARET.

Le marketing Spatial est toujours assuré par Michel CAZAUX.

Commentaires CFDT : Monsieur DEBAISIEUX a beau dire que ce départ est indépendant de la nouvelle organisation, il n'en demeure pas moins que la relation de cause à effet est certainement vraisemblable. A noter que c'est la première fois que le CE de TED Vélizy a des informations sur une partie des Services Centraux : le marketing. Mais qu'est-ce que c'est ?

La démarche marketing est une attitude de recherche, d'analyse, d'écoute du marché et de son environnement pour mieux s'y adapter afin de proposer des produits au plus près des clients. Cette nouvelle organisation prend certainement en compte la création de la BU LIS, de la nouvelle organisation proposée par le Groupe et de la prise en compte de certains départs. L'organisation du marketing DEF en 3 axes reste pour nous assez floue. On a du mal à comprendre comment vont s'articuler et surtout se coordonner les liaisons. Z est le chef d'équipe. A est le marketeur des tubes défense. M est le marketeur du segment radar et P, V et T sont sur les zones géographiques de l'Asie, Europe du Sud et France. Cette organisation nous paraît pour le moins complexe à défaut de faire des systèmes complexes !!

IMPLANTATIONS

LIS - Cette implantation aura lieu à V2N2 en face de MPS en lieu et place des essais radars. C'est une quarantaine de bureaux paysagés qui seront implantés et délimités de la même manière que MPS aujourd'hui. De plus, des bureaux « secret défense » seront intégrés dans cet espace où résideront des permanents CEA.

INFIRMERIE - Elle va venir dans la partie ouest du bâtiment administratif au rez-de-chaussée. La salle de réunion n°2 est supprimée. Les bureaux sont déplacés. Ceux de Eric MERY et Jean-Antoine FLORES seront au 2^{ème} étage.

NOTE D'ORIENTATION FORMATION

La note d'orientation est la vision de la Direction en matière de formation sur l'année qui vient en relation avec la stratégie budgétaire qu'elle s'est fixée en début d'année.

Déclaration CFDT : cette note d'orientation met les priorités sur le maintien de nos compétences. La CFDT a toujours œuvré pour qu'il y ait au sein de l'entreprise des formations qualifiantes et diplômantes, de l'apprentissage, ainsi que des validations des acquis de l'expérience. Cette note reprend l'essentiel de ces points avec en plus des formations dans le cadre de l'accord d'anticipation. Toutes les formations liées à cet accord devront se différencier par rapport au Plan formation de l'établissement et être intégrées dans un budget spécifique.

Le maintien de nos savoir faire clés est primordial pour l'avenir de nos métiers et pour garantir notre technicité. L'identification des postes clés et la prévision des départs en retraite doit être l'occasion de gérer par anticipation la transmission du savoir vers d'autres salariés en utilisant la formation comme un outil complémentaire.

Cette note met aussi en exergue des formations sur nos supports et nos méthodes notamment pour réduire nos coûts de non qualité. Elle ne doit pas oublier que la maintenance fait aussi partie des supports.

Sur la part ressources humaines, la CFDT ne peut que se satisfaire qu'enfin on parle de qualité de vie au travail, de relations interpersonnelles et de la prévention des risques psychosociaux.

Sur l'élaboration du plan, il est indiqué que les EDP (Entretien de Développement Professionnel) devront être terminés au 30 septembre. L'accord IDEA précise dans son article D qu'une réunion de l'équipe, de l'atelier doit être préliminaire à l'entretien individuel. Ceci afin que les salariés puissent connaître les orientations professionnelles et les besoins de la société.

La CFDT rappelle que la mise en œuvre du DIF (Droit individuel à la formation) relève de l'initiative conjointe du salarié et de l'employeur. La demande de l'entreprise doit être faite dans un intérêt partagé seulement pour des formations à caractère général. Il ne suffit pas que la non réponse du salarié vaut acceptation pour l'entreprise. Ceci serait contraire aux dispositions légales.

Enfin, la CFDT se réjouit que l'entreprise participe aux frais de garde d'enfants de moins de 11 ans à hauteur de 300 euros pour les salarié(e)s dont les formations se dérouleraient en partie en dehors du temps de travail.

Cependant, la note d'orientation est une application en matière de formation du SBP de l'entreprise. Elle accompagne la décroissance des effectifs que l'entreprise s'est fixée et la CFDT ne peut pas être d'accord avec cette logique.

La CFDT s'abstiendra sur ce projet de note d'orientation.

Commentaires : dans l'explication sur l'augmentation des écarts industriels, la Direction pointe du doigt des dépassements en matière de formations au poste de travail. Elle veut donc faire passer des formations du plan formation « non utilisées » vers les formations au poste de travail. Sur le plan légal, seul le plan formation compte et le CE est consulté sur son volume. Les formations au poste de travail ne sont pas considérées et intégrées dans le plan. Nous avons donc contesté cette initiative car

cela serait « violer » le plan formation voté l'année dernière. Et nous pensons qu'il y a certainement d'autres dépassements à « grignoter » avant de s'attaquer à la formation au poste de travail qui, ne l'oublions pas, sert avant tout à intégrer les intérimaires à leur fonction.

ACTIVITÉS CATHODES

A mi-juillet, un bureau de CE avait été saisi pour faire le point de cette activité. Profitant de la présence d'André DEBAISIEUX, le CE a eu des explications. Il s'agit de la fabrication des cathodes pour les tubes spatiaux. Ces cathodes sont essentiellement achetées à un fournisseur américain SEMICON. RFM fabrique aussi des cathodes mais le rendement est médiocre. La Direction veut donc mettre en « Stand-by » cette partie fabrication et focaliser les investissements sur la partie osmiage des cathodes provenant de SEMICON. Elle veut donc sécuriser les cathodes qui sont intégrées dans les tubes spatiaux, en augmentant le contrôle et les qualifications de lots.

POINT SUR LA RADIOGRAPHIE DES TUBES

Il y a un système d'imagerie à rayons X installé à Vélizy pour d'une part investiguer sur des pièces de production et d'études et d'autre part pour analyser les tubes clients qui reviennent en usine. C'est donc l'équipe CTS (service après vente) qui a en charge ce système qui est très ancien (de marque Balteau) et très rudimentaire équipé d'un tube Téléfunken de 300KV.

Pour des analyses plus fines, RFM utilise un système installé à TRT Palaiseau. Pour utiliser ce système, les personnes doivent avoir une certification pour travailler avec de l'imagerie à rayons X.

Deux actions vont être menées : formation d'une personne supplémentaire et étude des besoins en imagerie à rayons X par le Laboratoire d'Analyses de RFM afin qu'il y soit intégré.

EMPLOI & EFFECTIFS à fin juin 2010

RFM-V + SIEGE TED

Inscrits	901 dont 215 femmes, dont 9 CDD et 5 Cifre	
Actifs	838	
Dont dans inscrits :		
296 cadres	81 administratifs	
301 techniciens	30 agents de maîtrise	
193 ouvriers		

- **8 Postes ouverts** : 1 tech. à la 4046 (essais Spatial), 1 Resp industrialisation à la 4052 (Bureau d'études), 1 Resp Achats à la 4091 (Achats), 1 juriste d'affaires à la 2048 (Dir Juridique), 1 Tech d'essais à la 4032 (essais Radars), 1 monteur à la 4049 (montage spatial), 1 habilleur hyper à la 4031, 1 acheteur à la 4088 (Achats).
- **Mouvements** : 3 entrées dont 1 en CDI, 1 tech à la 4046 (essais spatiaux), 2 en CDD, 1 adm à la 2044 (paie), 1 Tech à la 4046 (essais spatiaux) et

2 sorties : 2 mutations, 1 Cadre de la 2085 (Dir Ventes) à Thales International à Neuilly et 1 Cadre de la 2833 (Marketing) à UMS Orsay.

- **Intérimaires** : 50 personnes.
- **Apprentis** : 34 personnes.
- **Contrat de professionnalisation** : 7 personnes
- **Congé maternité** : 1 personne
- **Congé sabbatique** : 1 personne
- **Absence longue maladie** : 15 personnes
- **Absence accident de trajet/travail** : 4 personnes
- **Préavis non effectué** : 1 personne
- **Heures supplémentaires** : pour le 1^{er} semestre, il y a eu 2 819 heures d'effectuées pour 131 personnes. C'est un peu moins que le 1^{er} semestre 2009. Il n'y a que 429 heures de récupérées pour 41 personnes.

PRISE DES CONGÉS EN JUILLET ET AOÛT

Nous avons demandé la tendance de la prise des congés (CP et RTT) en juillet et août afin de parfaire notre analyse sur la réalisation de la non fermeture de l'établissement pendant cette période.

La première semaine de juillet, 17,7 % puis en moyenne 30% pour les trois autres semaines. La première semaine d'août 43 %, puis la deuxième 44 %, la troisième 36 % et 25 % pour la dernière.

La Direction a eu recours à l'intérim pour une personne aux recettes spatiales afin de compenser la prise de congés.

On observe donc un assez bon équilibre. Il faudra certainement regarder plus finement en niveau des services.

Le CE est présent sur l'intranet MIS. N'hésitez pas à le consulter !

Vélizy, le 2 août 2010